COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT DU 2/12/24

Thèmes abordés :

- Prix arrêté taxes AERM pour 2025
* Révision des tarifs des travaux neufs en régie
- Problématique de COT/COD usine de traitement de Méréville
- AEP avancement du travail du schéma directeur
- RSDE : conclusions des analyses
- Vie du service
- Questions diverses

Lors de la dernière commission, le scénario « application de l'inflation sur les m3 vendus en eau et assainissement a eu la préférence de la commission

L'inflation devrait se situer à moins de 2% sur 2024.
Impact d'une augmentation de 1.5% :
Eau : +0.03€ /m3. Environ 4€ de plus par an sur une facture de 120 m3. 30 000 € de produit supplémentaire.
Assainissement : +0.03€/m3. Environ 4€ par an sur 120 m3. 30 000 € de produit supplémentaire.

FORMULE DE RÉVISION DE PRIX DE L'AERM ET IMPACT SUR LE PRIX DE L'EAU

FORMULE DE RÉVISION DE PRIX DE L'AERM ET IMPACT SUR LE PRIX DE L'EAU

Suite à un débat lors de la commission finances, il est proposé à la commission d'examiner un nouveau scénario :
Compte tenu des enjeux pour financer l'amélioration du rendement des réseaux en eau potable, il est proposé d'anticiper les investissements et de collecter 100 000€ supplémentaire sur la facture d'eau en augmentant le tarif de 15 centimes par m3. L'impact sur la facture d'eau est d'environ 21€

Après échanges et discussion, les élus de la commission eau et assainissement ont arrêté la proposition suivante:

+ 0,10cts € /m3 pour l'eau potable
+0,03cts€/m3 pour l'assainissement

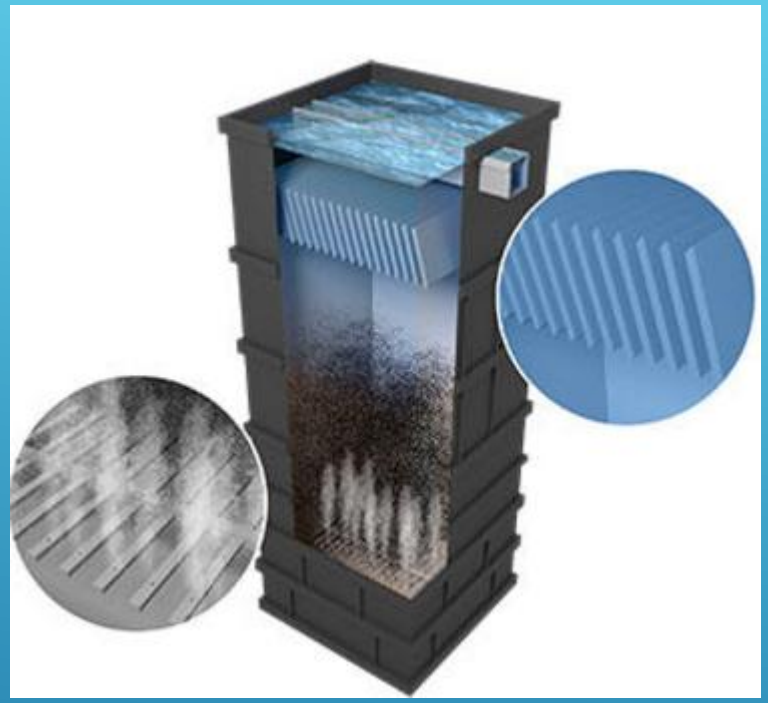
PROPOSITION DE RÉVISION DE PRIX ET DE CONCEPTION DEVIS TRAVAUX NEUFS

- Actuellement, le bordereau de prix du service comprend 781 lignes mais on utilise en réalité environ 30 lignes.
  - complexité de mise en œuvre, de compréhension et de lisibilité (rédacteur comme usager)
  - temps de rédaction important alors que 90% des demandes sont identiques en terme de mise en œuvre (exemple création d'un branchement eau potable)
  - Difficultés pour réviser les tarifs et être au plus juste
  - Proposition d'une simplification des trames et création de forfaits :
    - Création de branchement AEP, EU + terrassement

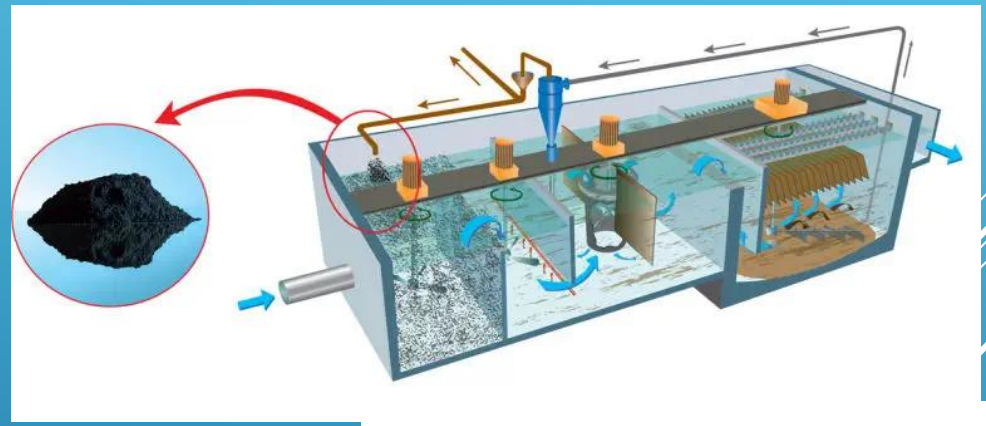
PROBLÉMATIQUE DE COT/COD ET CONSÉQUENCES SUR L'USINE DE TRAITEMENT DE MÉRÉVILLE

récaptilatif du suivi analytique depuis 2003 jusqu à fin 2024 (valeurs moyennes)

			référence de Qualité 2 mg/L en (eau traitée)								limites de Qualité = 100	
eau brute	Bromoforme	Unité	Carbone organique total	Unité	Chlorodibromométhane	Unité	Chloroforme	Unité	Dichloromonobromométhane	Unité	Trihalométhanes (4 substances)	Unité
mélange de 4 puits	0,00	µg/L	3,15	mg(C)/L	0,00		1,02	µg/L	0,00	µg/L	0,00	µg/L
eau traitée sortie usine	Bromoforme	Unité	Carbone organique total	Unité	Chlorodibromométhane	Unité	Chloroforme	Unité	Dichloromonobromométhane	Unité	Trihalométhanes (4 substances)	Unité
	9,63	µg/L	1,95	mg(C)/L	24,96	µg/L	27,39	µg/L	24,56	µg/L	88,64	µg/L
réseau BSM/Frolois/Xeuilley	Bromoforme	Unité	Carbone organique total	Unité	Chlorodibromométhane	Unité	Chloroforme	Unité	Dichloromonobromométhane	Unité	Trihalométhanes (4 substances)	Unité
	7,56	µg/L	2,02	mg(C)/L	19,62	µg/L	32,08	µg/L	23,05	µg/L	82,32	µg/L
abattement du COT sur la filière			-1,20	mg(C)/L								
			-38%									

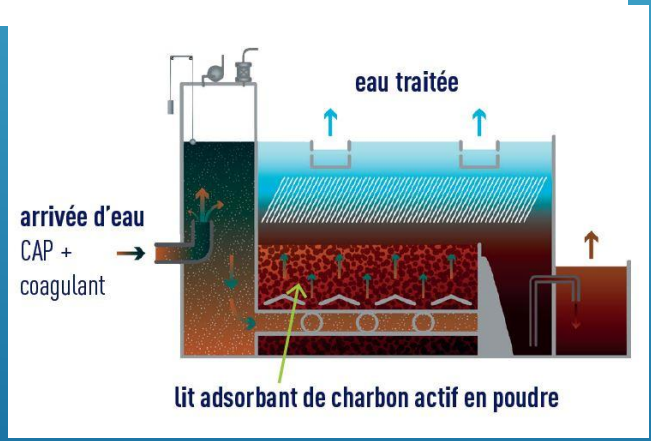


ACTIFLO® CARB est équipé d'une cuve de pré-contact avec charbon actif en poudre pour l'adsorption des matières organiques naturelles non floculables, des goûts et odeurs, des pesticides et des micropolluants émergents. Les caractéristiques de fonctionnement du procédé sont identiques à celles de l'ACTIFLO®, lui conférant ainsi les avantages d'un traitement rapide et de haute performance tout en assurant la production d'une eau de très grande qualité



Opacarb FL piège les micropolluants dans un réacteur à lit fluidisé utilisant du charbon actif à micrograins. L'eau à traiter entre en partie basse du réacteur à lit fluidisé via une rampe de diffusion qui assure une distribution optimale du flux d'eau à travers le charbon actif.

Le flux d'eau est maintenu à une vitesse qui assure la mise en suspension du charbon actif. L'utilisation de charbon d'une granulométrie appropriée permet d'atteindre des vitesses plus élevées, de 20 à 40 mètres par heure, ce qui limite l'encombrement du procédé.



TYPES DE PROCÉDÉ A AJOUTER À L'USINE DE MÉRÉVILLE : EXTENSION DE L'USINE ACTUELLE

AEP AVANCEMENT DU TRAVAIL DU SCHÉMA DIRECTEUR

- visites de terrain terminées
- traitements des données récoltées et réalisation de fiche /ouvrages
- Fiches synoptiques en cours de rédaction

RSDE : CONCLUSIONS DES ANALYSES

- L'action nationale de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans les eaux (RSDE) qui a débuté en 2002 s'inscrit dans la mise en œuvre de la démarche inscrite dans la **directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000** dite directive cadre sur l'eau (DCE) visant à renforcer la protection de l'environnement aquatique par des mesures spécifiques conçues pour :

- d'une part, réduire progressivement les rejets, pertes et émissions de substances prioritaires dans le milieu aquatique
- et, d'autre part, supprimer progressivement les rejets, émissions et pertes des substances dangereuses prioritaires dans le milieu aquatique (micropolluants figurant sur la liste de l'annexe X de la DCE).
- La liste de micropolluants à mesurer pour la campagne de 2022 comprend en première partie de l'annexe III de la note de 2022:
- les micropolluants à mesurer dans les eaux brutes, **en entrée de STEU** ;
- les micropolluants à mesurer dans les eaux traitées, **en sortie de STEU**.

Les mesures ont été réalisées aux dates et conditions météo suivantes sur 2022-2023.

N° de mesure	Date de mesures	Conditions météo	Volume mesuré en entrée (m3/j)	Volume mesuré en sortie (m3/j)
1/6	10/07/2023	pluie 8 mm	3895.5	4018.1
2/6	30/08/2023	pluie 17mm	5127.4	5056.5
3/6	04/10/2023	mitigé	3258.8	3292.3
4/6	15/11/2023	mitigé	8668.8	9072.5
5/6	09/01/2024	sec	11001.9	11457.2
6/6	07/03/2024	sec	10126.4	10798.9

Prélèvements aux points entrée et sortie station à chaque campagne de mesure.

Les micropolluants qui sont présents de manière significative aux points entrée et sortie station pour les mesures 2023-2024 sur la base des calculs définis précédemment sont les suivants :

Tableau de résultats					
Famille	Substances	Code Sandre	Substance significative		
			Entrée STEU	Sortie STEU	global
Autres	Di(2-éthylhexyl)phtalate (DEHP)	6616	Oui	Non	oui
Autres	Sulfonate de perfluorooctane (PFOS)	6561	Oui	Oui	oui
HAP	Benzo (g,h,i) Pérylène	1118	Oui	Non	oui
Métaux	Zinc (métal total)	1383	Oui	Non	oui
Pesticides	Cyperméthrine	1140	Oui	Non	oui

- 5 micropolluants sont présents de manière significative dans les eaux brutes.
  - Le Di(2-éthylhexyl)phtalate (DEHP)
  - Le Sulfonate de perfluorooctane (PFOS)
  - Le Benzo (g,h,i) Pérylène (HAP)
  - Un métal : le Zinc
  - Un pesticide : la Cyperméthrine
- 1 micropolluants est présent de manière significative dans les eaux traitées.
  - Le Sulfonate de perfluorooctane (PFOS)

Détail des molécules présentes en entrée et en sortie station pour chaque campagne de mesure :
Dans le tableau page ci sont repris les éléments ci-dessus mais avec l'impact pour chaque campagne de mesure ce qui permet d'affiner les actions futures pour les paramètres peu présents.
Commentaire relatif aux mesures :
Les 6 campagnes de mesures se sont déroulées sans incident.
En l' absence d'Arrêté Préfectoral complémentaire communiqué, aucune substance déclassante pour la masse d'eau n' a été prise en compte.
Nos conclusions sont provisoires, celles-ci seront validées après instruction par les services de la Police de l'Eau qui statuera si à l'issue de cette opération un diagnostic amont devra être mise en place afin de déterminer l'origine des substances retrouvées en quantités significatives.

Tableau de résultats substances présentes			Entrée station							Sortie station						
Famille	Substances	Code Sandre	1	2	3	4	5	6	Substance significative Entrée STEU	1	2	3	4	5	6	Substance significative Sortie STEU
			10/07/2023	30/08/2023	04/10/2023	15/11/2023	09/01/2024	07/03/2024		10/07/2023	30/08/2023	04/10/2023	15/11/2023	09/01/2024	07/03/2024	
Autres	Di(2-éthylhexyl)phtalate (DEHP)	6616	X		X	X			Oui							Non
Autres	Sulfonate de perfluorooctane (PFOS)	6561	X					X	Oui			X			X	Oui
HAP	Benzo (g,h,i) Pérylène	1118	X		X	X		X	Oui							Non
Métaux	Zinc (métal total)	1383	X	X	X	X	X	X	Oui	X	X	X	X	X	X	Non
Pesticides	Cyperméthrine	1140	X			X			Oui							Non

Liste complémentaire :

La liste complémentaire a été analyse 5 fois (pas d'analyse lors de la campagne du 15/11/2023 :

Médicament (antibiotique) :

- Sulfamethoxazole retrouvé 4 fois sur 5

Médicament (antiépileptique) :

- Carbamazépine retrouvé 4 fois sur 5$

Médicament (anti-inflammatoire) :

- Ibuprofène retrouvé 1 fois sur 5
- Diclofénac retrouvé 4 fois sur 5
- Kétoprofène retrouvé 4 fois sur 5

Médicament (anxiolytique) :

- Oxazépam retrouvé 4 fois sur 5

Métabolite :

- Acide fenofibrique retrouvé 4 fois sur 5
- Carbamazépine époxyde retrouvé 2 fois sur 5

Insecticide :

- Pirimicarbe retrouvé 1 fois sur 5

DÉGRÈVEMENTS

- Pas de dégrèvement ce mois ci

VIE DU SERVICE

- Maron: travaux rue de Nancy point avancement des travaux hydrauliques AEP/EU/EP
- Maron : remplacement de jeu de vannes et pose de nouvelles avant la réfection d'enrobés
- Step de Thelod /Parey Saint Césaire , des difficultés côté Parey (consultation maîtrise d'œuvre en cours)
- CCMM : Diagnostic permanent en assainissement (partenariat avec ascomade)
- CCMM : collecte des données pour élaborer le schéma directeur (collaboration hydratec)
- Flavigny sur Moselle : PR du pâquis remplacement hydraulique complet
- NM: consultation et attribution travaux AEP/EU impasse Vaillant Couturier
- Richardménil: passage caméra réseau EU/EP ensemble de la rue Lamartine
- ANC : enquêtes terminées sur Maizières et 95% de Maron

QUESTIONS DIVERSES

- Travaux communaux 2025 à étudier ?
- Pas de proposition de travaux communaux prévus